



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
de l'alimentation**

Paris, le 7 mai 2026

Dossier suivi par : Mathilde Leygnac  
Poste/fonction/service  
Tél. : 01 49 55 50 02  
Mèl. : mathilde.leygnac@agriculture.gouv.fr

La directrice générale de l'alimentation

**Objet : Enquêtes auprès des élèves dans le cadre de l'évaluation du Programme Lait et Fruits à l'École**

**Contexte**

Le programme de l'Union européenne de distribution de fruits et légumes, de lait et de produits laitiers est déployé dans les établissements scolaires volontaires sur les temps d'accueil du matin, du déjeuner ou du goûter.

En alliant les distributions de produits à la mise en place d'activités éducatives, ce programme a pour objectif de promouvoir des comportements alimentaires plus sains et de mieux faire connaître aux élèves les filières et produits agricoles et agroalimentaires, en particulier ceux sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) et, ainsi, d'en augmenter la consommation.

Le ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire anime ce programme avec l'appui de son opérateur FranceAgriMer, et avec la participation des ministères en charge de l'éducation nationale et de la santé.

L'évaluation de ce programme dans chaque Etat membre est une obligation prévue par le règlement (UE) 2016/791 du 11 mai 2016, et les résultats devront être communiqués par les autorités compétentes à la Commission européenne avant le 1er mars 2029 (article 8, règlement (UE) n°2017/39).

**Mission**

Le cabinet Verian a été retenu par la DGAL (direction générale de l'alimentation) dans le cadre du marché public DGAL-2024-033 pour mener cette évaluation.

Celui-ci est chargé d'évaluer la mise en œuvre du programme au regard de ses objectifs consistant à accroître la consommation par les élèves de fruits, de légumes, de lait et de produits laitiers et à les éduquer à propos des habitudes alimentaires saines.

L'évaluation doit permettre *in fine* d'améliorer la qualité de la mise en œuvre du programme, en identifiant les marges de progrès pour faire évoluer la stratégie nationale.

Cette mission repose sur la conduite d'enquêtes auprès des parties prenantes du programme (gestionnaires, fournisseurs, parents d'élèves etc.).

## Enquêtes de terrain auprès des parents et des élèves

Afin de mesurer les effets du programme sur les habitudes alimentaires et les connaissances des élèves, le cabinet Verian conduira **une grande enquête *in itinere***, échelonnée sur quatre vagues jusqu'en 2028, **auprès de parents d'élèves (premier degré) et d'élèves (second degré) scolarisés dans des établissements bénéficiant du programme**. À des fins de comparaison, cette enquête, qui constitue un outil-clé de l'évaluation, sera conduite en parallèle auprès d'un échantillon d'élèves scolarisés dans des établissements ne participant pas au programme.

A la suite de la première vague-test effectuée entre novembre et décembre 2025, Verian réalisera **entre mai et juin 2026 une deuxième vague d'enquête** auprès d'un nouvel échantillon de trente à quarante établissements participant au programme. **A ce titre, il contactera les établissements pressentis pour assurer le recrutement d'un échantillon représentatif de parents et d'élèves garantissant la robustesse des résultats de l'enquête**. Les établissements scolaires volontaires pour relayer l'enquête bénéficieront d'un accompagnement téléphonique et d'un kit de diffusion de l'enquête clés en main. Concrètement, il s'agira d'un questionnaire en ligne d'une quinzaine de minutes adressé aux parents d'élèves, à diffuser selon différents canaux au choix (mails, ENT, carnets de correspondance).

Aussi, je confirme que le cabinet Verian est bien missionné par la DGAL pour mener l'évaluation du Programme Lait et Fruits à l'École et les enquêtes nécessaires à sa réalisation. Nous savons compter sur la collaboration des établissements participant au programme pour faciliter le déploiement de ces enquêtes auprès des parents et des élèves. **Les établissements qui souhaitent se porter volontaires pour participer à l'enquête 2026 peuvent à cet effet candidater avant le 30 juin en suivant ce lien : <https://horizons.confirmit.eu/wix/p283115713895.aspx>**

La direction générale de l'alimentation a à cœur d'assurer la bonne réussite de cette évaluation et, plus généralement, de permettre une meilleure connaissance de ce programme européen et son déploiement large.

Pour faire valoir à qui de droit,

La directrice générale de l'alimentation

Maud FAIPOUX